

Lancement à Lutry par les VERTS d'une pétition demandant que la vidéosurveillance soit interrompue pendant les heures d'école

Depuis cet été un système de vidéo-surveillance 24h sur 24h est installé au Collège du Grand-Pont à Lutry.

Cet équipement est composé de 15 caméras orientables et capables de zoomer.

Il est disproportionné pour les raisons suivantes :

- Les activités scolaires de ces très jeunes élèves n'ont jamais donné lieu à de graves incivilités. Les enseignants et les élèves sont capables de vivre dans un climat de respect et de confiance. Il faut leur laisser, à l'avenir aussi, cette responsabilité essentielle et formatrice.
- Il n'y a aucun intérêt public prépondérant à filmer pendant les heures d'école, les problèmes éventuels pouvant avant tout survenir le soir et le week-end.
- La vidéo-surveillance porte atteinte à la vie privée.
- Elle n'offre qu'une illusion de sécurité en déplaçant hors de son champ de vision les éventuels actes de vandalisme.

Les VERTS de Lutry sont convaincus que ce n'est pas sous l'oeil des caméras que l'on apprend la vie communautaire ils ont donc décidé de lancer une pétition demandant que le fonctionnement des caméras de vidéosurveillance soit interrompu pendant les heures d'école.

Les Verts de Lutry rappellent que :

- La Municipalité "monocolore" libérale-radical de Lutry n'a pas présenté au Conseil Communal un préavis ordinaire pour installer ces caméras de vidéosurveillance. Il n'y a donc pas eu de discussion en commission : Socialistes, UDC et Verts n'ont pas été associés à la réflexion.
- Lors du vote du crédit nécessaire, le 10 décembre 2005 dans le cadre du budget en tant que dépense d'investissement ordinaire, de nombreux conseillers se sont élevés contre le côté excessif de la mesure.
- La proposition du Conseiller communal socialiste Claude Weber de retirer cette demande de crédit et de suivre la procédure ordinaire n'a été refusée que par 35 non contre 33 oui et 4 abstentions.

Les Verts de Lutry demanderont à la Municipalité, à l'occasion du prochain Conseil Communal, de :

- **Interrompre la vidéosurveillance pendant les heures d'école**
- Réactiver la commission d'informatique pour examiner le respect de la sphère privée et les précautions à prendre pour le traitement et la conservation des données.
- Equiper la police de 2 vélos pour patrouiller dans Lutry, de la plage à Taillepied en passant par le Grd.Pont.
- Engager si nécessaire des "médiateurs" ou des "grand frères" pour améliorer le climat et prévenir les incivilités.
- Faciliter la création de PEDIBUS

Pour les Verts de Lutry
Christian van Singer, député